

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Clermont Auvergne - Licence - Portail Histoire Philosophie Lettres - Accès Santé

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Clermont Auvergne - Licence - Portail Histoire Philosophie Lettres - Accès Santé (LAS)	Jury par défaut	Tous les candidats	40	148	128	147	18	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Histoire

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence Histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation en histoire requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources historiques qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales

L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus nationaux - Mention Philosophie

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur

étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention PHILOSOPHIE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la pensée philosophique
La licence Philosophie a pour objet l'étude et la compréhension de la pensée humaine, dans toute sa richesse, sa diversité, sa complexité.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde
L'intérêt pour la discipline Philosophie est bien évidemment essentiel, mais la démarche philosophique impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en philosophie, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de philosophie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et

approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus nationaux - Mention Lettres

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte
Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française
Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)

La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

La première année est organisée au sein d'un portail pluridisciplinaire lettres (classiques et modernes), philosophie et histoire avec l'option Santé commune à toutes les LAS (Licences avec Accès Santé).

En fin de première année pour ceux qui auront validé 60 crédits mais qui n'auront pas pu intégrer la formation santé de leur choix, la poursuite d'études est de droit dans les mentions Lettres, Philosophie et Histoire.

Un goût prononcé pour l'ensemble des disciplines est donc fortement préconisé.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La LAS (Licence Accès Santé) Histoire-Lettres-Philosophie s'adresse aux étudiants souhaitant poursuivre en études de santé ou continuer dans une formation en histoire, lettres ou philosophie. La majeure est tri disciplinaire : Histoire, Lettres modernes et une 3ème discipline (Lettres classiques ou Philosophie). L'enseignement présentiel comporte cours et travaux dirigés. Les enseignements ont pour but de fournir des bases solides et une méthodologie pour chacune des 3 disciplines.

S'ajoute l'option santé commune à toutes les LAS alternant présentiel avec enseignants et travail encadré autonome via des ressources en ligne scénarisées, permettant en fin d'année de candidater à 1 ou 2 des formations de santé MMOP. La sélection

pour les études de santé se fait sur les résultats de l'année (classement sur les UE de la majeure) et 2 oraux en fin de L1. Si un étudiant valide son L1 sans être retenu dans les études de santé, il poursuit en L2 Histoire, Lettres (modernes ou classiques) ou Philosophie et pourra candidater à 1 ou 2 filières de santé en fin de L2.

ATTENTION :

Les étudiants en réorientation (ayant déjà suivi une formation après le bac) doivent impérativement lire attentivement les informations sur : [Réos](#)

En effet, en fonction du cursus antérieur, ils pourront être acceptés dans la formation via Parcoursup mais ne pas avoir le droit de candidater à l'accès en santé.

+ d'info :

[Licence Histoire](#)

[Licence Philosophie](#)

[Licence Lettres](#)

[LAS](#)

[Taux de réussite en première année](#) en fonction du baccalauréat

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La formation n'est pas sélective. La Commission d'Examen des Vœux a ordonné les candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche ParcoursSup avec attention. Cela concerne tout particulièrement les étudiants en réorientation. Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/>

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Prioritairement les notes en français, littérature, philosophie, langue vivante 1, histoire-géographie et mathématiques lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents	Les notes en français, littérature, philosophie, langue vivante 1, histoire-géographie et mathématiques lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents	Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail		Fiche Avenir, Appréciations des bulletins de notes disponibles	Complémentaire
	Expression écrite et orale rédactionnelles		Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Important
	Raisonnement logique et scientifique		Bulletins de 1ère et Terminale et tout autre bulletin transmis par le candidat	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie, Capacité à s'investir, Implication		Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir		Fiche Avenir	Complémentaire
	Adéquation du parcours d'études et cohérence du projet		Scolarité, Projet de formation, Activités et centres d'intérêt	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Motivation et connaissances de la formation		Projet de formation, Activités et centres d'intérêt	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, associatif, étudiant...		Activités et centres d'intérêt, Projet de formation	Complémentaire

Signature :

Mathias BERNARD,

Président de l'établissement Université Clermont

Auvergne